



# L'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

**« Pour que se poursuive la marche vers l'égalité de fait, le gouvernement se dote d'outils susceptibles de la faciliter et de bien ancrer cet objectif dans l'appareil de l'État...Au Québec, l'approche transversale se traduit par l'analyse différenciée selon les sexes... Elle consiste à s'assurer que les lois, les politiques, les programmes et les services publics dans leur ensemble aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou n'y contreviennent pas. »**

**- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.29 et 31**

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) permet de mieux comprendre les causes des inégalités vécues par les femmes et de développer des stratégies appropriées pour y remédier. L'analyse différenciée selon les sexes doit également tenir compte des inégalités existantes entre les femmes elles-mêmes et des autres systèmes d'oppression (âgisme, capacitisme, capitalisme, colonialisme, hétérosexisme, racisme notamment<sup>1</sup>) qui sont à l'origine de ces inégalités. Nous devons constater qu'actuellement le gouvernement québécois renie cet engagement en mettant de l'avant des politiques, surtout budgétaires, qui nuisent spécifiquement aux femmes.

### **Quelques faits**

- En imposant ses mesures d'austérité, le gouvernement s'est d'abord attaqué aux services publics, ce qui a surtout désavantagé les femmes. Celles-ci ont subi des mesures d'austérité de l'ordre de 13,0 G\$ tandis que les hommes ont été affectés à hauteur de 9,9 G\$.<sup>2</sup>
- En santé, les femmes absorbent la plus grande part des hausses de tarification et de diminution des services en plus de faire face à des conditions de travail qui se détériorent.
- Les femmes sont particulièrement atteintes par les hausses de tarifs des centres de la petite enfance qui réduisent leur accès au marché du travail.
- Les femmes immigrantes sont directement touchées par les coupes dans les programmes et les mesures d'intégration et de francisation visant leur intégration dans la société québécoise.
- Les restrictions imposées dans les services de transports adaptés atteignent principalement les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap dont un grand nombre de femmes.
- Au Québec, les mesures de relance économique ont été concentrées autour de la construction d'infrastructures et ont d'abord avantagé les hommes. Ceux-ci ont bénéficié de mesures de relance totalisant 7,3 G\$, alors que les femmes ont bénéficié de mesures de relance de 3,5 G\$.<sup>3</sup>

Pour que l'analyse différenciée selon les sexes remplisse pleinement son rôle, elle doit solidement s'appuyer sur le fait qu'une discrimination systémique s'exerce envers les femmes et que l'on doit combler le fossé des inégalités vécues par ces dernières. Ainsi, les femmes voulant travailler dans le domaine de la construction font face à un milieu généralement hostile alors que les hommes qui veulent pratiquer un métier typiquement féminin (infirmier par exemple) sont accueillis à bras ouvert dans le milieu hospitalier. Ce serait une erreur de considérer certaines situations vécues par les hommes pouvant paraître « injustes » comme résultant d'une discrimination systémique et d'ainsi symétriser les conditions de vie des femmes et des hommes.

**Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!**

<sup>1</sup> Pour bien comprendre la nature de ces systèmes d'oppression, consultez le glossaire produit par les États généraux de l'action et de l'analyse féministes, septembre 2013 <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/glossaire>

<sup>2</sup> Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. IRIS, mars 2015.

<sup>3</sup> Idem